

La santé à l'école dans les pays Européens

Valérie FAURE

Jeanine Pommier/Didier Jourdan
 Les cahiers du Centre Fédéral Henri Aigueperse de l'UNSA-Education (n° 48)
 Éditions Sudel - 144 pages



Comment s'effectue le suivi médical des élèves en France et en Europe ? Comment la santé est-elle prise en compte à l'école ? Existe-t-il en Europe des services de santé comparables à ceux développés en France ? Sur quelle organisation s'appuient ces services, avec quels personnels et sous quels modes d'intervention ?

Initiée par la Fédération Unsa Éducation, et publiée par son centre d'Histoire sociale, de recherches et de formation, l'étude conduite par Jeanine Pommier, enseignante chercheur à l'École nationale de santé publique de Rennes, et Didier Jourdan, professeur à l'IUFM d'Auvergne, tente de répondre à ces questions à travers une analyse comparée des différentes formes de suivi médical, et plus largement des politiques de santé en faveur des élèves du primaire et du secondaire dans sept pays européens : France, Portugal, Espagne, Belgique, Suisse, Pologne, Danemark.

Selon le contexte historique et institutionnel des pays étudiés, il ressort à la fois des convergences fortes et des modalités d'organisation diverses.

Cependant, partout « la santé des enfants et des adolescents y est considérée comme une priorité », indissociable de l'éducation. Et, globalement, « les prestations que la santé scolaire offre aux élèves sont de même nature dans les pays européens »

observés : « chaque modèle comporte ses avantages et ses limites » et les missions y sont « communes », mais organisées de façon différente.

Le système français y est décrit comme ne présentant pas « de carences structurelles ». « Sa principale force réside dans son intégration au système éducatif et sa proximité avec les acteurs de l'école ». Et le texte paru au BO du 25 janvier 2001 régissant la santé

MODÈLES DE SUIVI MÉDICAL DES ÉLÈVES (Tableau extrait de l'ouvrage).

A PARTIR DE L'ANALYSE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DANS LES PAYS EUROPÉENS ÉTUDIÉS, TROIS MODÈLES DE SUIVI MÉDICAL DES ÉLÈVES PEUVENT ÊTRE IDENTIFIÉS

	Un modèle centré sur la population (enfants et adolescents scolarisés)	Un modèle centré sur le milieu scolaire	Un modèle centré sur les problématiques sanitaires
Un modèle	<ul style="list-style-type: none"> Des médecins en charge de la promotion de la santé des élèves Au sein de centres de santé communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Des médecins en charge de la promotion de la santé des élèves Au cœur de l'institution scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de médecins en charge de la promotion de la santé des élèves Des bilans de santé à l'école et une orientation des enfants et adolescents vers le système de soin
Des modalités d'organisation	<p>Modèle communautaire*</p> <p>Des médecins affectés à plein temps dans des centres de santé</p> <p>Des médecins au service de l'état</p> <p>Des médecins au service des collectivités territoriales</p>	<p>Modèle intégré</p> <p>Des médecins affectés à plein temps dans des centres médico-scolaires</p> <p>Des médecins au service de l'état</p> <p>Des médecins au service des collectivités territoriales</p>	<p>Modèle sanitaire</p> <p>Des médecins réalisant des bilans à l'école sous forme de vacations</p> <p>Pas de médecins scolaires</p>
Des questions	<ul style="list-style-type: none"> Quelle implication de l'Etat dans un contexte de réduction du nombre des fonctionnaires ? Quel lien avec l'institution scolaire ? 	<ul style="list-style-type: none"> Quelle implication de l'Etat dans un contexte de réduction du nombre des fonctionnaires ? Quel lien avec la communauté ? 	<ul style="list-style-type: none"> Peut-on promouvoir la santé des élèves sans médecins affectés à cette tâche ? Quels liens avec l'institution scolaire et la communauté ? Quelle prise en compte des élèves à besoins éducatifs spécifiques ?

* Ce terme est utilisé dans le sens de centre de santé de premier recours pour une population donnée.

scolaire en France est considéré par les chercheurs comme « *très bien* », voire peut-être comme « *le plus abouti d'Europe* ». Cependant, le système français souffre « *d'un manque de moyens* » pour « *le faire vivre suffisamment* » et il existe « *une réelle tension entre d'ambitieux objectifs de promotion de la santé et une pratique qui, de fait, contraint les acteurs à se limiter à certaines tâches* ».

Les auteurs sont d'ailleurs amenés à s'interroger sur « *l'engagement des institutions responsables de la santé scolaire* » et sur le devenir de la santé scolaire, notamment dans un contexte de diminution du nombre de fonctionnaires. Ils préconisent l'ouverture d'un débat autour d'une redéfinition des « *priorités* » et de « *la répartition des tâches des professionnels dans ou à l'extérieur de l'école* ».

Si l'étude n'a pas pour objectif de proposer un modèle « *universel* », les deux chercheurs parvenant en effet au constat que le « *système parfait n'existe pas* », elle permet cependant de distinguer 3 modèles dominants de dispositifs de suivi médical à l'échelon européen (cf. tableau page 75), correspondant à « *trois grandes façons de penser la santé scolaire* » :

- **le modèle dit « *sanitaire* »**, présent notamment en Suisse, ne comportant pas de médecins scolaires mais faisant intervenir des médecins de ville ou des vacataires,
- **le dispositif « *communautaire* »** (Espagne, Portugal) qui met l'accent sur les élèves dans leur environnement et dans lequel les médecins ou spécialistes de la médecine scolaire sont regroupés dans des centres de santé de quartier,
- **le système « *intégré* »** (France ou Pologne), où la santé scolaire est « *enracinée dans le système scolaire* » et les médecins sont au cœur de l'institution scolaire.

Certains pays peuvent cependant connaître une coexistence de plusieurs systèmes, en raison de leur forte décentralisation.

Au moment où l'ensemble des services publics est confronté à une remise en cause de ses missions, avec notamment la mise en œuvre de la RGPP qui prône « *moins d'état* » et laisse présager un transfert de la médecine scolaire aux départements, cette étude apporte un éclairage intéressant et montre que dans le domaine de la promotion de la santé des élèves, le service public a un rôle essentiel à jouer.

Pour se procurer cet ouvrage, rendez-vous sur le site www.sudel.fr.